ÉTUDE DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ASSISTANCE MONÉTAIRE DANS DES CONTEXTES D'INFLATION ET DE DÉPRÉCIATION MONÉTAIRE ÉLEVÉES

ÉTUDE DE CAS SUR LE YÉMEN – JUILLET 2021

SPACE

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

CALP NETWORK
CHOIX ET DIGNITÉ FACE AUX CRISES

Cette étude de cas accompagne l'étude des bonnes pratiques du CALP sur l'assistance monétaire dans des contextes d'inflation et de dépréciation monétaire élevées. Elle a pour but d'illustrer le processus d'analyse de la situation, d'analyse de la réponse et de sélection des options de réponse présenté dans l'étude des bonnes pratiques. Les enseignements tirés de cette étude de cas ont également contribué activement aux bonnes pratiques documentées dans l'étude. Il convient de noter que l'étude de cas représente un instantané dans le temps d'une situation en constante évolution. Elle a été rédigée par Calogero di Gloria (DG ECHO) avec le soutien d'Emma Holden-Maillard et de Calum McLean (travaillant pour l'Initiative SPACE du Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement-GIZ).

I CONTEXTE

Le conflit au Yémen, qui entre dans sa sixième année, s'est transformé en **plus grande crise humanitaire au monde**. On estime que 80 % de la population nécessite une forme d'aide humanitaire ou de protection. Selon le plan de réponse humanitaire (PRH) 2021[1], **près de 21 millions de personnes ont besoin d'une forme d'aide**, dont 12,1 millions ont un besoin aigu et 3,6 millions de personnes sont actuellement en situation de déplacement. Le conflit en cours a dévasté les communautés, où les populations déplacées près des lignes de front n'ont peu ou pas d'accès aux services de base. De plus, **l'effondrement économique et l'épuisement des services ont entraîné une aggravation des vulnérabilités socio-économiques**[2]. La situation humanitaire a été aggravée en 2020 par l'escalade du conflit, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les épidémies, les pluies torrentielles et les inondations, une invasion de criquets pèlerins, l'effondrement économique, la crise du carburant dans les gouvernorats du Nord et la réduction de l'aide humanitaire.

Dans le contexte yéménite, qui est particulièrement instable en raison de sa complexité politique, sécuritaire et économique, **la programmation des transferts monétaires se fait à grande échelle**. Toutefois, si cette programmation à grande échelle est une réussite, son **efficacité et sa capacité de sensibilisation sont entravées par la fragmentation et le manque d'harmonisation**. Les mécanismes de coordination et le potentiel de collaboration des systèmes humanitaires et de protection sociale sont faibles, ce qui entraîne une duplication des efforts et un chevauchement des dossiers des bénéficiaires. Dans le cadre du Grand Bargain et de l'Approche commune des bailleurs en matière de transferts monétaires, les organisations d'aide et les bailleurs de fonds se sont engagés à veiller à ce que des mécanismes efficaces de coordination, de fourniture, de suivi et d'évaluation soient en place pour les transferts monétaires et, lorsque ceux-ci sont jugés faisables et pertinents, à intensifier leur adoption[3].

L'infrastructure d'approvisionnement en espèces du Yémen repose sur deux facteurs : (1) la dépendance à l'égard des rapatriement de fonds et (2) les systèmes nationaux de protection sociale. Historiquement, comme le montre l'étude de cas du CALP, le Yémen dépend depuis longtemps des rapatriement de fonds en espèces, qui ont représenté, à différentes époques, jusqu'à 70 % du produit intérieur brut (PIB) du pays[4].

Face à l'ampleur croissante des besoins due à l'aggravation de la crise, des bailleurs de fonds tels que la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (DG ECHO) ont décidé de soutenir les organisations humanitaires qui **rationalisent les transferts monétaires (TM) via des transferts monétaires à usage multiples (TMUM)** pour les ménages les plus vulnérables touchés par le conflit au Yémen. Le **Consortium du Yémen sur les transferts monétaires (*Cash Consortium of Yemen* ou CCY) vise à fournir des TMUM harmonisés via une approche coordonnée** afin de répondre efficacement aux besoins critiques des ménages vulnérables touchés par le conflit. En parallèle, les tentatives existantes d'associer les programmes humanitaires à la protection sociale, ainsi que l'évolution des deux programmes, fournissent les meilleures pratiques et les enseignements pour le processus d'harmonisation et de mise à l'échelle.

[1] OCHA (2021). Yémen — Plan de réponse humanitaire 2021 (mars 2021). Disponible à l'adresse suivante : https://reliefweb.int/report/yemen/yemen-humanitarian-response-plan-2021-march-2021-enar.

[2] OCHA (2020). Yémen — Extension du Plan de réponse humanitaire, Juin-Décembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://reliefweb.int/report/yemen/yemen-humanitarian-response-plan-extension-june-december-2020-enar.

[3] Relevé de caisse commun des Nations Unies de l'ONU a été lancé en décembre 2018. Les signataires incluent l'OCHA, l'UNICEF, le HCR et le PAM. CaLP (2019). Déclaration conjointe des donateurs sur les transferts humanitaires en espèces. Disponible à l'adresse suivante : https://www.calpnetwork.org/publication/joint-donor-statement-on-humanitarian-cash-transfers/.

[4] Ruta Nimkar (2021). Étude de cas du CaLP. Transferts monétaires et protection sociale au Yémen. Disponible à l'adresse suivante : https://www.calpnetwork.org/publication/humanitarian-cash-and-social-protection-in-yemen/.

Figure 1 : Programmes humanitaires et de protection sociale au Yémen

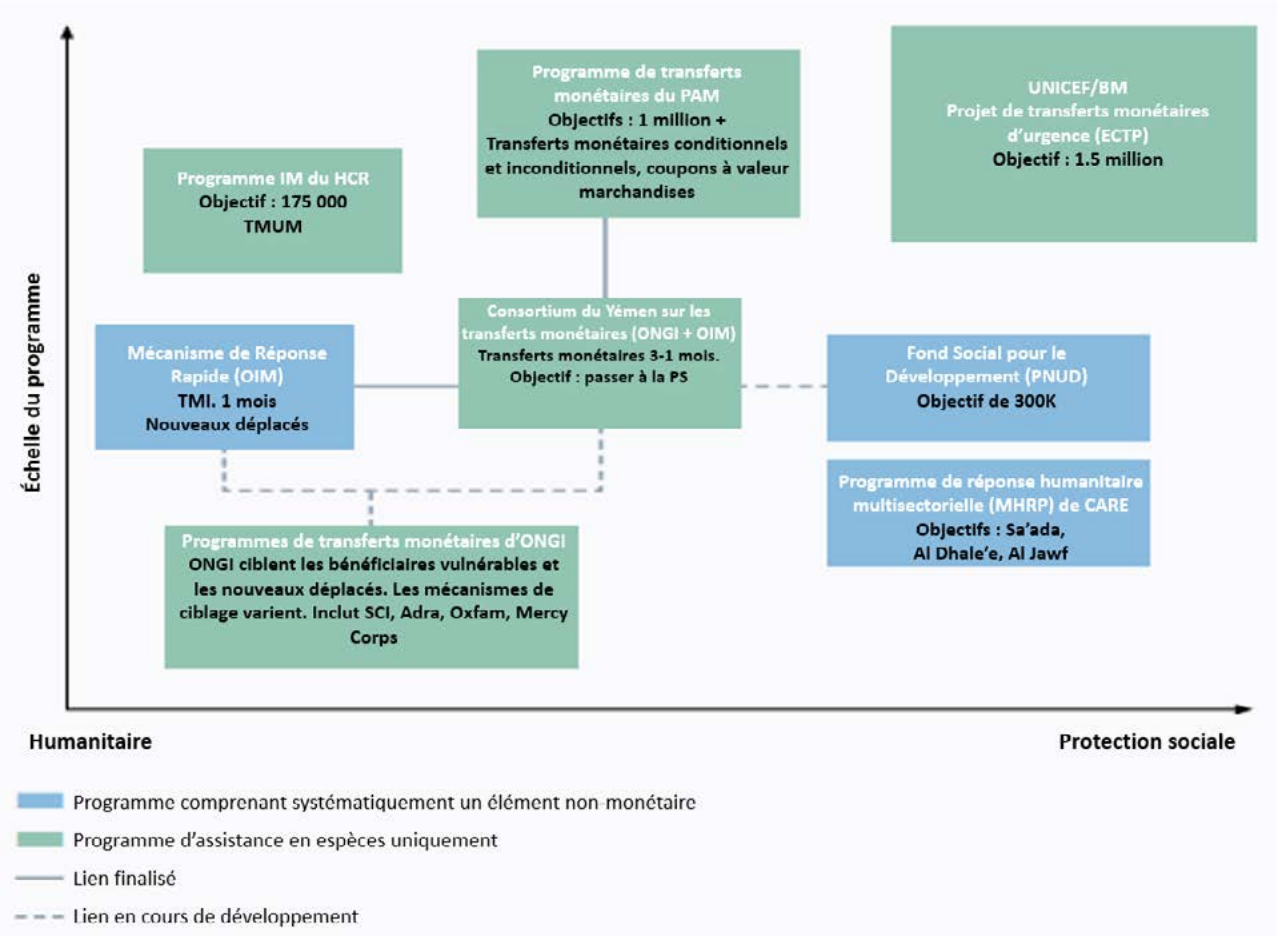

La **création récente d'un Groupe de travail des bailleurs de fonds sur les transferts monétaires (coprésidé par la DG ECHO et le FCDO) et d'un groupe de travail sur les transferts monétaires et les marchés (GTTMM) renforcé offre également des possibilités d'harmoniser la programmation des transferts monétaires et de renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale**. Les bailleurs de fonds et les responsables de la mise en œuvre qui travaillent plus étroitement ensemble pour promouvoir l'harmonisation et des approches plus coordonnées devraient également étendre leurs efforts à la gestion de la dépréciation monétaire et de l'inflation au Yémen, notamment pour une plus grande flexibilité des bailleurs de fonds et un plaidoyer à des niveaux plus élevés.

2 ANALYSE DE LA SITUATION

A QU'ARRIVE-T-IL AUX PRIX ?

L'**épuisement des réserves de devises étrangères et la dépréciation de ces dernières font grimper l'inflation**, réduisant le pouvoir d'achat des ménages et leur capacité à satisfaire leurs besoins essentiels, ce qui entraîne une augmentation des niveaux d'insécurité alimentaire. Les sources d'entrée de devises étrangères au Yémen (notamment les exportations de pétrole, le financement humanitaire et l'aide financière bilatérale) restent limitées. Bien que les **importations alimentaires se poursuivent, les prix des denrées alimentaires devraient suivre le taux de change et sont donc susceptibles d'augmenter** et de varier entre les différentes zones géographiques de contrôle.

L'instabilité du taux de change entraînant la volatilité des prix et les difficultés d'accès au crédit sont donc les principaux facteurs impactant les prix des denrées alimentaires[5]. L'augmentation des prix des denrées alimentaires depuis 2015 résulte principalement de la baisse du rial yéménite (YER). Le Yémen est dépendant des importations (pour 88 % de son approvisionnement alimentaire), ce qui l'expose fortement aux fluctuations monétaires. Les trois principales sources de financement des importations alimentaires et de stabilité monétaire — les transferts de fonds, les lettres de crédit financées par le Royaume d'Arabie Saoudite et l'aide étrangère (qui représente 20 % des importations de blé selon les estimations d'ACAPS) — sont toutes en déclin. **La concurrence entre les deux parties au conflit pour contrôler le financement des importations augmente également le prix des denrées alimentaires**. Les systèmes concurrents de lettres de crédit, les politiques monétaires divergentes et les tentatives de contrôle des chaînes d'approvisionnement en carburant ajoutent à la complexité des chaînes d'approvisionnement alimentaire. Les coûts d'exploitation plus élevés sont répercutés sur les consommateurs sous la forme de prix plus élevés.

Les efforts déployés pour faire face à la hausse des prix du marché n'auront vraisemblablement aucun sens si l'on n'adopte pas une ligne de conduite qui aboutisse à la stabilisation du rial yéménite ou au soutien de revenus qui suivent le rythme de l'inflation, et/ou à des investissements importants de la part de la communauté internationale.

Figure 2 : Montant des produits de base importés[6]

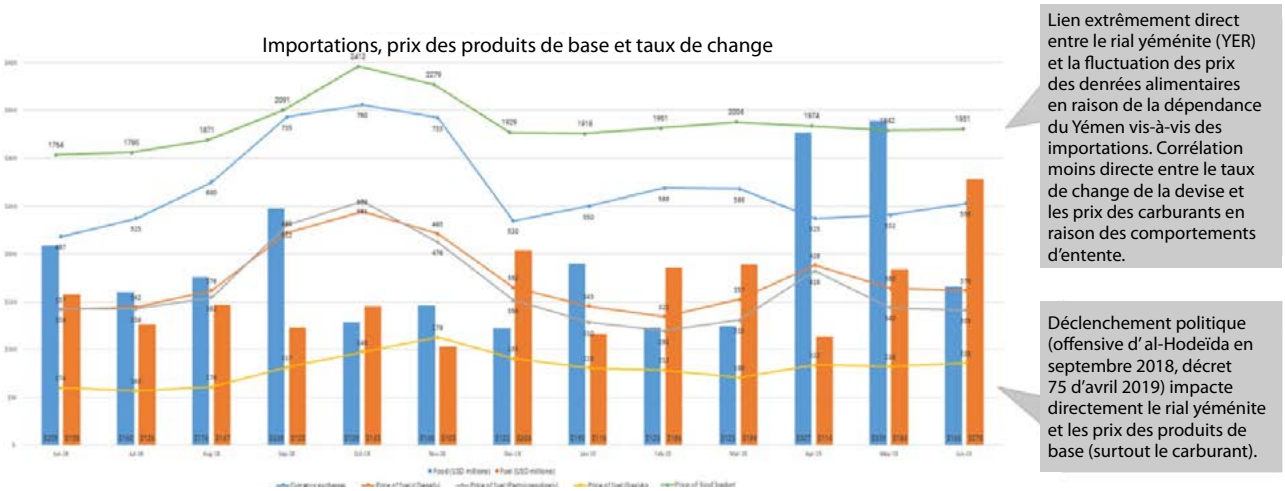

[5] ACAPS Analysis Hub (2020). Rapport thématique : Chaîne d'approvisionnement alimentaire au Yémen, 16 décembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/20201216_acaps_yemen_analysis_hub_food_supply_chain.pdf.

[6] ACAPS Analysis Hub (2020). Volatilité du rial yéménite, 16 décembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/20200129_acaps_yemen_analysis_hub_drivers_and_impact_of_yer_volatility_.pdf.

B QU'EST-IL ARRIVÉ À LA DEVISE ET QUELLES ONT ÉTÉ LES CONSÉQUENCES POUR LA PROGRAMMATION ?

Alors que l'économie et les systèmes bancaires et financiers du pays sont en chute libre, **les raisons de la crise monétaire yéménite sont multiples** :

- obstacles au processus de paix ;
- épuisement des réserves de change ;
- manque d'interactions entre les succursales de la Banque Centrale du Yémen (BCY) d'Aden et de Sanaa ;
- impression monétaire par la BCY sans couverture adéquate en devises étrangères ;
- retards importants dans l'approbation des lettres de crédit aux importateurs ;
- **forte dépendance à l'égard des importations par rapport à des exportations en baisse et donc un déficit croissant de la balance des paiements**.

Tous ces facteurs, qui résultent des politiques adoptées par les parties au conflit, sont exacerbés par l'absence de contrôle fiscal par la BCY sur les cambistes et leur collusion présumée, l'injection non réglementée de rial yéménite dans le système, et la demande accrue de dollars américains par les importateurs (nourriture et carburant).

Depuis la division de la BCY à Aden et de la BCY à Sanaa, le pays souffre de politiques monétaires détachées et contradictoires. En effet, deux devises sont en vigueur, et la différence entre celles-ci s'est encore accrue atteignant plus de 200 rial yéménite au cours de la deuxième semaine de 2020.

Depuis janvier 2021, le **rial yéménite dans les zones contrôlées par le gouvernement internationalement reconnu (GIR) a repris une dépréciation régulière**, après une appréciation temporaire en décembre 2020 liée à l'annonce d'un nouveau cabinet et à la libération de fonds du dépôt saoudien pour couvrir les lettres de crédit pour l'importation de produits de base. Le cours du rial yéménite en décembre 2020 a augmenté jusqu'à 640 YER pour 1 dollar américain ; elle a ensuite recommencé à se déprécier jusqu'à 860 YER pour 1 dollar américain en janvier 2021, contre une moyenne de 778 YER pour 1 USD tout au long de l'année 2020. **Le cours du rial yéménite dans le Nord contrôlé par les Houthis est restée stable à environ 595 YER pour 1 dollar américain en janvier 2021, ce qui correspond à la moyenne de 2020**.

Figure 3 : Analyse du taux de change au Yémen : Région du Nord par rapport au Sud

Analyse du taux de change – Région du Nord par rapport au Sud (Source : CCY)

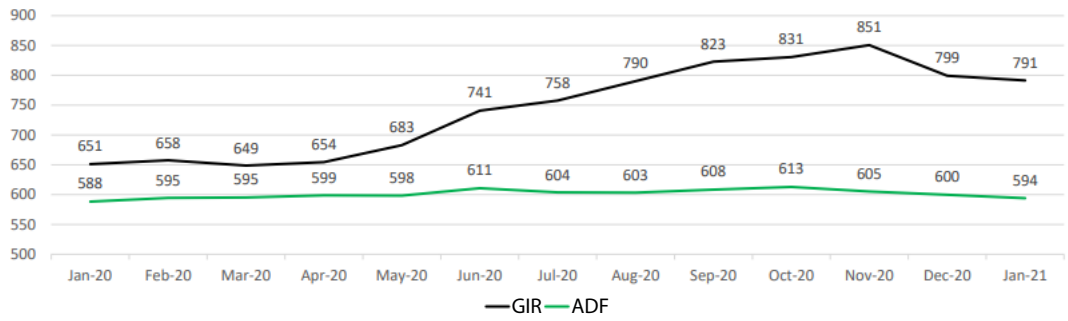

	Jan-20	Feb-20	Mar-20	Apr-20	May-20	Jun-20	Jul-20	Aug-20	Sep-20	Oct-20	Nov-20	Dec-20	Jan-21
GIR	651	658	649	654	683	741	758	790	823	831	851	799	791
ADF	588	595	595	599	598	611	604	603	608	613	605	600	594

L'annonce en mars 2021 d'un don du Royaume d'Arabie Saoudite a contribué à une brève appréciation du rial yéménite dans les zones contrôlées par le GIR. Le lendemain de l'annonce, le taux de change des nouveaux billets de rial yéménite utilisés dans les zones contrôlées par le GIR est passé de 892 YER tout au long du mois de mars à 830 YER pour 1 dollar américain. Dans le Nord contrôlé par les Houthis, le cours du rial yéménite s'est établi en moyenne à 603 YER pour 1 dollar américain pendant tout le mois de mars 2021 (comme le mois précédent) bien qu'elle ait commencé à augmenter au début du mois d'avril. Le soutien bilatéral du Royaume d'Arabie Saoudite au GIR, qui contribue à la stabilité du rial au Yémen, risque d'être affecté par le rapport d'un Groupe d'experts des Nations Unies soulignant l'absence de transparence, les accusations de corruption et l'utilisation abusive des dépôts saoudiens par la Banque Centrale du Yémen (BCY) à Aden (Conseil de Sécurité des Nations Unies, document daté du 25 janvier 2021). Cela pourrait également pousser le GIR à entreprendre des réformes importantes au sein de la BCY d'Aden, visant à améliorer la transparence et à encourager éventuellement le soutien financier étranger, ce qui pourrait contribuer à la stabilité monétaire.

Toutefois, si la situation actuelle perdure, la diminution des réserves en devises étrangères continuera à faire grimper l'inflation, ce qui affectera la capacité de la population à se procurer de la nourriture et d'autres produits de base. L'escalade du conflit depuis début février à Marib – principale source de pétrole et de gaz liquéfié au Yémen – pourrait considérablement perturber les installations pétrolières et gazières et les opérations d'extraction, ce qui affecterait les revenus du GIR et la stabilité monétaire. Les recettes du GIR provenant des exportations de pétrole devraient également rester limitées par de nouvelles baisses des prix mondiaux du pétrole brut à la fin du mois de mars, ainsi que par des exportations limitées depuis le Yémen. Le risque continu d'accès limité au carburant affecte également les services essentiels, notamment la production et le transport de nourriture.

3 CONSÉQUENCES POUR LES PROGRAMMES D'ASSISTANCE MONÉTAIRE

A CONSÉQUENCES POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Le déclin de l'économie yéménite dû au conflit a eu un **impact majeur sur le bien-être de la population**. Depuis le conflit de 2015, les prix des denrées alimentaires ont doublé et le coût de la vie de base, mesuré par le panier de dépenses minimum de survie (SMEB), a été multiplié par quatre. **Les marchés sont achalandés en denrées alimentaires, mais peu de Yéménites sont en mesure de se les payer en raison d'une perte de leur pouvoir d'achat**. Cela conduit à l'adoption de stratégies d'adaptation négatives, telles que la réduction de la consommation alimentaire, l'emprunt de nourriture ou la demande d'aide à des amis et des parents, et le recours à des aliments moins chers. À long terme, ces comportements sont susceptibles d'avoir un effet néfaste sur la santé des personnes, les rendant plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux épidémies.

La concurrence économique entre le Nord et le Sud du pays a eu un impact important sur les prix, notamment ceux des carburants. En principe, le prix du carburant (diesel, gaz et essence) augmente ou diminue en fonction de l'évolution du cours du rial yéménite. Comme les denrées alimentaires, le carburant est l'un des principaux produits importés au Yémen. La corrélation entre la dépréciation du rial yéménite et le prix du carburant est moins directe que celle des denrées alimentaires, en raison de comportements d'entente sur le carburant et des politiques de la BCY du GIR en matière d'importation de carburant. **Bien que le prix du carburant lui-même puisse ne pas augmenter de manière significative, toute augmentation des prix du carburant a un impact direct sur le pouvoir d'achat des ménages, leur capacité à accéder aux services de base et leur mobilité**. Par exemple, lorsque le prix du carburant augmente, les sociétés locales de distribution d'eau ne sont pas en mesure d'assumer les coûts du pompage des réseaux d'eau courante. Les ménages yéménites tentent donc de compléter leur approvisionnement en eau par de l'eau transportée par camion ou en bouteille, avec des coûts de transport extrêmement élevés. L'augmentation du prix du carburant entraîne une hausse des frais de transport ainsi que des difficultés d'accès aux marchés et aux services, ce qui a également une incidence sur l'électricité nécessaire au fonctionnement des écoles et des établissements de santé.

B CONSÉQUENCES POUR LES AGENCES HUMANITAIRES ET LES BAILLEURS DE FONDS

Des taux de change désavantageux signifient en fin de compte moins de rials yéménites reversés aux bénéficiaires. Les principaux problèmes auxquels les organisations sont confrontées en raison de la volatilité des devises sont les suivants :

- **Des sous-utilisations imprévisibles au cours de certaines périodes budgétaires**, avec l'obligation de restituer les fonds des bailleurs de fonds, ce qui entraîne des rejets de dépenses coûteuses. Les budgets des programmes étant exprimés en dollars américains ou dans d'autres devises étrangères, la baisse du cours du dollar américain entraîne une sous-utilisation des fonds par les acteurs humanitaires.
- **Un manque de confiance des communautés locales** qui peuvent recevoir des montants inférieurs à ceux spécifiés au début d'un projet en raison de la volatilité du cours des devises. Les organisations humanitaires planifient les programmes de transfert monétaires en dollars américains mais délivrent des rials yéménites aux bénéficiaires. Si le rial yéménite s'apprécie, il y aura moins de rials yéménites reversés pour le même montant en dollar américain sur lequel le programme est conçu car les prix du marché reflètent étroitement la tendance des taux de change, et vice versa en cas de dépréciation.
- **La capacité limitée des institutions financières partenaires en raison de la panique du marché qui affecte les taux de liquidité peut entraîner l'imposition de plafonds sur le montant que les organisations donnent aux bénéficiaires** (pour éviter les dépenses excessives, ou les changements dans le montant des espèces reversées en raison de la fluctuation monétaire).
- Parfois, même si le rial yéménite se dévalue, les **agences onusiennes et les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) peuvent ne pas être en mesure d'ajouter des bénéficiaires à leur liste** (par exemple si celle-ci est basée sur le précédent filet de sécurité sociale) **ou d'adapter le montant du transfert en temps voulu** (par exemple si les structures de coordination ne sont pas harmonisées dans leur prise de décision).

L'aide étrangère constitue également une source importante de devises fortes sur lesquelles le secteur privé compte pour financer les importations alimentaires. Toute réduction de l'aide étrangère pourrait exercer une pression à la hausse sur les prix des denrées alimentaires, à la fois en réduisant l'offre de denrées alimentaires entrant dans le pays et la disponibilité de devises fortes dans le système financier pour financer les importations alimentaires.

4 ANALYSE DE LA RÉPONSE

En 2020, le **GTTMM s'est fortement engagé dans le renforcement de la collaboration sur les interventions en espèces et sur les marchés au Yémen**, ainsi que dans la mise à l'échelle des transferts monétaires via des interventions sectorielles, de transferts monétaires à usage multiples (TMUM) et d'approches hybrides, dans le but principal est d'harmoniser les interventions dans l'ensemble de la réponse humanitaire.

Afin de soutenir les acteurs humanitaires dans l'harmonisation du suivi des prix entre tous les acteurs de l'aide en espèces au Yémen, le GTTMM a lancé l'**Initiative conjointe de suivi des marchés (*Joint Market Monitoring Initiative* ou JMMI)**, qui intègre des informations sur les systèmes de marché, y compris les niveaux de prix et les chaînes d'approvisionnement. Le panier de biens à évaluer comprend dix articles non alimentaires, tels que le carburant, l'eau et les produits d'hygiène. Le JMMI assure le suivi de toutes les éléments du SMEB WASH et alimentaire ainsi que d'autres articles alimentaires et non alimentaires. Par ailleurs, à la lumière de la pandémie actuelle de COVID-19, le JMMI a été adapté pour commencer à évaluer l'impact potentiel de la pandémie sur les marchés et sur les entreprises des répondants.

Pendant ce temps, **l'ACAPS a lancé** l'Initiative de suivi économique du Yémen (*Yemen Economic Tracking Initiative* ou YETI)[7], **visant à fournir une plateforme pour suivre les tendances, les développements et les risques économiques clés afin de soutenir l'élaboration de la politique économique du Yémen**. Cette nouvelle plateforme compile des données en temps réel provenant de plusieurs sources afin de fournir une meilleure compréhension globale et comparative de la situation politico-économique actuelle du Yémen.

[7] Consulter le site Web suivant : https://yemen.yeti.acaps.org/.

En août 2020, le Groupe de travail sur les transferts monétaires (GTTM) a produit une note d'orientation intitulée « Issues Around Use of Foreign Currency for Designing Assistance Packages in Yemen », qui conclut que l'utilisation de dollars américains n'est pas viable. D'autres processus d'analyse sont en cours, notamment une **évaluation des PSF conduite par REACH et divers efforts pour suivre les rapatriements de fonds** (par exemple par le CCY et l'ACAPS). Le CCY produit également une **mise à jour hebdomadaire rapide du taux de change** qui est une ressource essentielle pour suivre la dépréciation monétaire et ses conséquences sur le pouvoir d'achat.

En 2021, un plaidoyer supplémentaire a été nécessaire pour assurer la **cohérence et la durabilité des mécanismes de coordination et pour renforcer les liens entre l'aide sectorielle en transferts monétaires, les TMUM et la protection sociale**. Cette coordination est essentielle pour relever de manière harmonisée les défis posés par l'inflation et la dépréciation monétaire.

5 OPTIONS DE RÉPONSE

A SOLUTIONS POLITIQUES

Le contexte de crise prolongée au Yémen exige un système qui fournit une réponse fiable, prévisible et efficace aux besoins de base croissants des plus démunis et des plus vulnérables du pays. Étant donné le manque actuel de capacités de l'État et de ressources financières nationales, pour parvenir à une approche cohérente de la programmation, il faudra **se concentrer sur la capacité de gouvernance, maintenir les fonctions techniques et renforcer l'intégration de l'ensemble du système de prestation de services**.

Il est également nécessaire de **renforcer la redevabilité, la transparence et le système de suivi des flux financiers et de s'attaquer aux obstacles au financement des importations de nourriture et de carburant**. Au niveau macroéconomique, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour stabiliser les réserves financières, faciliter l'accès aux comptes bancaires et aux devises bloquées à l'étranger, et créer des moyens plus sûrs et efficaces pour transférer des fonds. La stabilité économique dépendrait également de la suspension des politiques monétaires, fiscales et économiques concurrentes qui politisent et divisent l'économie et faussent les marchés locaux au Yémen.

Des mesures de plaidoyer devraient permettre de réduire les coûts de transport et de logistique de la chaîne d'approvisionnement, notamment en facilitant un accès plus stable et transparent au carburant, en intervenant sur les marchés pour faire baisser le coût des assurances contre les risques de guerre, en réduisant les délais des mécanismes de contrôle des denrées alimentaires et en investissant dans les infrastructures portuaires du Yémen. Afin d'alléger la pression sur la fonctionnalité du marché et de faire face à la volatilité du taux de change, les **principales parties prenantes ont également plaidé pour des montants de transfert adéquats. Cela permettrait de stabiliser le pouvoir d'achat des ménages vulnérables yéménites**. Idéalement, les transferts monétaires en espèces devraient être soutenus par des investissements dans des moyens de subsistance durables et par l'établissement d'un lien entre les interventions humanitaires et les systèmes de protection sociale à plus long terme.

B SOLUTIONS POUR LA PROGRAMMATION

En 2020, un **Groupe de travail technique sur le panier de dépenses minimum de survie (GTT-SMEB) a été lancé pour examiner et délibérer sur les tendances des prix des produits de base et fournir des recommandations au GTTMM pour approbation finale**. Le 30 septembre 2020, la liste des produits de base du SMEB a été convenue avec tous les clusters, le GTTMM et l'équipe humanitaire de pays (EHP), y compris les bailleurs de fonds, et l'ensemble du processus a été finalisé en une année. L'augmentation des prix des produits de base ne constitue pas un élément déclencheur pour une révision complète du SMEB. L'**inflation sert de déclencheur pour les modifications des montants de transfert uniquement**. La recommandation générale du GTT était d'envisager les déclencheurs suivants pour la révision/mise à jour du montant de transfert des SMEB : **une fois que les prix du marché atteignent 95 % des montants de transfert des SMEB en vigueur, cela devrait servir de déclencheur pour initier l'augmentation de 20 % des montants de transfert des SMEB en vigueur** avec une délibération et une approbation formelles lors de la réunion du GTT. Ceci est documenté dans une note d'orientation sur le SMEB et la fixation des montants de transfert.

Le GTT-SMEB s'est réuni en janvier et février 2021 pour recueillir davantage d'éléments pour orienter la prise de décision, sur la base de l'analyse des taux de change et du coût des SMEB. Dans les deux cas, le coût du SMEB était supérieur à 95 % du montant de transfert du SMEB en vigueur. **La décision a donc été prise de maintenir deux montants de transfert pour le Nord et le Sud, et de les compléter tous deux de 20 %**. Cette décision doit être réétudiée en avril 2021.

Figure 4 : Recommandations : Modification des montants des transferts

Les montants des transferts recommandés extraits de la réunion du GTT-SMEB qui s'est tenue le 1er février 2021 sont mentionnés ci-dessous :

RÉGIONS	SUD	NORD
MT SMEB 2020	**117,000**	**101,000**
Seuil de déclenchement (95 % MT SMEB 2020)	111,150	95,950
Précaution (20 % MT SMEB 2020)	23,400	20,200
Formule de calcul du montant révisée	(117,000) + (20% de 117,000)	(101,000) + (20% de 101,000)
Montant de transfert révisé	**140,400**	**121,200**
Montant arrondi recommandé	**141,000**	**122,000**

6 CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS

Harmonisation et orientation

Dans le contexte d'un environnement de programmation des transferts monétaires plutôt fragmenté, le GTTMM a fourni des orientations générales et des directives d'harmonisation sur les transferts monétaires à tous les acteurs et clusters. Cela a permis de renforcer la capacité à répondre au contexte volatile par le développement de systèmes d'alerte et de mécanismes de déclenchement capables de réagir à l'inflation des prix et à l'érosion du pouvoir d'achat.

Adaptation du SMEB et des montants des transferts monétaires

Le GTT-SMEB joue un rôle clé en orientant la conception des TMUM pour tous les secteurs, sur la base du suivi des prix du marché et des fluctuations monétaires. Le GTT a produit des recommandations claires pour la révision du montant des transferts monétaires, qui ont servi de déclencheur pour les modifications des montants des transferts monétaires. L'analyse globale du « montant des transferts des SMEB » dans son ensemble a contribué à la prise de décision pour adapter la programmation des TMUM et faire face à la volatilité économique.

Coordination

Les efforts se poursuivent pour améliorer la coordination des bailleurs de fonds, des agences onusiennes et des ONG via le GTTMM et du Groupe de travail des bailleurs de fonds sur les transferts monétaires. Il est de plus en plus évident qu'une coordination stratégique et technique étroite est essentielle pour optimiser la programmation dans un contexte d'instabilité politique et de volatilité monétaire. Les procédures opérationnelles standard (POS), les systèmes de suivi et de déclenchement et la préparation ne seront efficaces que s'ils sont mis en œuvre avec une forte coordination avec les partenaires et entre les programmes et les plateformes. Des investissements supplémentaires en temps et en financement sont nécessaires pour pérenniser la dynamique acquise.